

LES CHIFFRES DE LA SEMAINE



X 10

**Prix de l'électricité sur
un an en Europe**

+9,1%

**d'inflation sur un an
en Europe**

L'ÉDITO D'ARNAUD

par Arnaud BENOIST-VIDAL, gérant d'actifs



Toujours plus loin, toujours plus haut !

Après un pic atteint en juin à 9,1 % aux États-Unis, l'inflation semble marquer le pas et ralentir à 8,5 % en juillet. L'inflation cœur (hors éléments volatils), quant à elle, reste stable à 5,9 % en rythme annualisé. Toute l'attention sera par conséquent centrée sur les chiffres à venir et qui seront publiés la semaine prochaine outre-Atlantique. On peut néanmoins acter, du moins temporairement, que le resserrement monétaire opéré par la Fed commence à porter ses fruits, mais cela ne sera pas sans risque sur la croissance en 2023. Le président de la réserve fédérale américaine, J. Powell, a d'ailleurs réitéré lors de son discours au symposium de Jackson Hole sa volonté forte de lutter contre l'inflation au détriment de la croissance, laissant entrevoir des moments douloureux à venir pour les sociétés et le consommateur américains. Sa référence aux précédents historiques des années 70 a ancré dans les esprits la nécessité de rester durablement dans une situation avec des taux directeurs élevés pour réduire le risque de retour des pressions inflationnistes. Il n'en fallait pas plus pour finir de cristalliser les inquiétudes des investisseurs. Ainsi, le marché opte de plus en plus pour une hausse de 0,75 % du taux directeur de la Fed lors de sa réunion prévue le 21 septembre, et sur au moins 0,50 % supplémentaire à horizon fin d'année.

En Europe, l'inflation a continué de surprendre à la hausse à l'instar des chiffres publiés mercredi dernier : 9,1 % au mois d'août en rythme annualisé après 8,9 % en juillet et 8,6 % en juin. Ainsi, la BCE, après une hausse surprise de 0,50 % en juillet est attendue par le consensus avec un mouvement de la même ampleur lors de sa réunion du 8 septembre. Cependant, de plus en plus d'intervenants penchent là aussi pour une hausse d'ampleur égale à celle aux États-Unis, à savoir 0,75 %. Au moins 1 % de remontée supplémentaire est anticipée par les

investisseurs à fin 2022 sur le Vieux Continent.

Une partie de la hausse des prix des biens de consommation provient de leur coût de production. Or ces coûts de production sont en augmentation depuis deux ans, avec une accélération sur les 12 derniers mois liée au coût de l'énergie, qui a plus que doublé en moyenne sur la période. Le prix de l'électricité a été multiplié par 10 en un an pour atteindre 850 euros / MWh lundi dernier (cours EPEXSPOT). La raison de cette flambée provient du mécanisme européen de fixation du prix de l'électricité : la règle est que le tarif de l'électricité ne doit jamais être inférieur au coût de production de n'importe quelle centrale en Europe, donc au prix de revient de la dernière source d'électricité mobilisée pour répondre à la demande. Or il s'agit souvent des centrales à gaz dont le prix a flambé avec le conflit ukrainien. Cette situation ubuesque pourrait être réglée simplement en modifiant la règle, ce à quoi devraient s'atteler les dirigeants européens lors d'un prochain sommet. En France, cette hausse ne se voit pas du fait du bouclier tarifaire en vigueur jusqu'à la fin de l'année, mais certains de nos voisins européens ont vu leur facture doubler ou tripler. Un ajustement du système européen pourrait donc être un premier pas vers une baisse des coûts de production et de l'inflation en général.

Les matières premières semblent avoir repris le chemin de la baisse, et devraient permettre à l'inflation de ralentir au cours des prochains mois. Cette vision comporte toutefois plusieurs risques : le redémarrage de la Chine pourrait supporter la demande, et la crise énergétique risque de mettre à l'arrêt une partie de la production européenne et limiter l'offre. Enfin, les aléas climatiques plaident en faveur d'une poursuite de la hausse des produits agricoles.

VOS CONTACTS



Louis DESFORGES
Directeur du développement

✉ ldesforges@financieredelarc.com

☎ 06 76 96 90 25



Axelle RIESI
Responsable commerciale

✉ ariesi@financieredelarc.com

☎ 06 58 11 84 85



PERFORMANCE DES MARCHÉS

Nos analyses et convictions

MARCHÉS ACTIONS

CAC 40 Index	6 034,31	-5,44%
Euro Stoxx 50	3 456,70	-5,93%
S&P 500 Index	3 966,85	-5,53%
MSCI AC World	223,78	-4,47%
MSCI Emerging Markets	170,79	-2,57%

Source Bloomberg - Période du 21/07/2022 au 28/07/2022

La seconde partie du mois d'août aura été moins propice aux actions, avec un retournement qui s'est accéléré à la suite des propos de J. Powell vendredi dernier. La correction s'est cependant faite dans des volumes restreints et les investisseurs ont anticipé le pire. Les prochaines publications de chiffres d'inflation ou du marché de l'emploi qui sortiraient en baisse pourraient avoir un effet positif sur les actions.



A. BENOIST-VIDAL

L'AVIS DU GÉRANT : Nous avons renforcé récemment notre allocation actions avec des achats tactiques sur des titres dont le parcours récent nous semblait injustifié, et sur des valeurs de croissance qui seront recherchées en période de faible activité économique. Nous maintenons une position réduite sur les valeurs technologiques américaines et favorisons le luxe, ainsi que les financières (position maintenue), la santé et l'énergie.

MARCHÉS DE TAUX

Bund 10 ans	1,56	+24,4 bp
Italie 10 ans	3,93	+37,0 bp
US T-Note 10 ans	3,25	+22,8 bp
Japon 10 ans	0,24	+1,1 bp
Australie 10 ans	3,69	+1,1 bp

Source Bloomberg - Période du 21/07/2022 au 28/07/2022

Les marchés de taux internationaux ont été lourdement impactés par les propos de J. Powell lors du symposium de Jackson Hole ainsi que par la publication de l'inflation européenne. En effet, ce dernier a réitéré sa volonté forte de lutter contre l'inflation, quitte à sacrifier la croissance. L'inflation en Europe est ressorti une nouvelle fois en hausse à 9,1 %. Ainsi, les taux se sont très fortement tendus sur la semaine écoulée.



Sunjay MULOT

L'AVIS DU GÉRANT : Nous ne sommes plus exposés sur les dettes périphériques européennes et renforçons le crédit *investment grade* de maturités courtes. Nous avons ôté la protection sur le crédit *high yield* ainsi que notre exposition sur les titres indexés à l'inflation européenne. Nous restons sélectifs sur le crédit *high yield* européens et avons renforcé le crédit émergent.

MATIÈRES PREMIÈRES

WTI crude	86,61	-6,39%
Or	1 697,52	-3,48%
Cuivre	340,65	-7,88%
Argent	17,81	-7,48%
Soja	1 394,75	-2,55%

Source Bloomberg - Période du 21/07/2022 au 28/07/2022

La majorité des matières premières poursuivent leur repli, avec un recul de la demande et des anticipations de baisse de la croissance mondiale qui amplifient le mouvement. Cette correction des prix devrait se transmettre dans les prochains mois dans les chiffres de l'inflation et tempérer le ton agressif des banquiers centraux.



J-Baptiste COULM

L'AVIS DU GÉRANT : Nous sommes exposés sur les matières premières, notamment dans l'énergie, via les actifs financiers que nous détenons.

TAUX DE CHANGE

EUR-USD	0,9946	-0,29%
EUR-GBP	0,8616	2,20%
EUR-JPY	139,44	2,40%
EUR-CHF	0,9764	1,60%
EUR-CAD	1,31	1,50%

Source Bloomberg - Période du 21/07/2022 au 28/07/2022

Le dollar index frôle le niveau de 110, soit le niveau auquel il se trouvait au début du siècle. La force du dollar devrait ralentir dans les prochains mois et permettre à l'inflation importée en Europe de se réduire également. La majorité des matières premières se traitent en dollar US et une baisse contre les devises locales permet de réduire la facture du pays importateur. On note une belle tenue de l'euro en relatif, du fait des anticipations de relèvement de taux par la BCE la semaine prochaine.

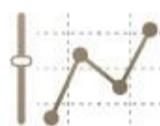


J-Baptiste COULM

L'AVIS DU GÉRANT : Nous avons couvert une partie de notre exposition au dollar US à un niveau proche de la parité.

Financière de l'Arc est une société de gestion **entrepreneuriale**, majoritairement détenue par ses dirigeants fondateurs. Les **compétences pluridisciplinaires** de notre équipe permettent de bâtir des solutions d'investissement adaptées pour une clientèle de professionnels et de particuliers.

NOS SOLUTIONS



GESTION COLLECTIVE

DES OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT SPÉCIFIQUES

Une gamme de fonds complémentaires pour répondre aux principaux besoins de nos investisseurs : Obligations internationales, actions de l'Union Européenne, fonds diversifié,...



GESTION PILOTÉE

UNE VRAIE MULTIGESTION INDÉPENDANTE

Gagnez en réactivité pour la gestion de vos contrats d'assurance-vie ou de capitalisation et exploitez au mieux l'univers d'investissement disponible : nous agissons pour vous.



GESTION DÉDIÉE

DU SUR-MESURE POUR VOTRE INVESTISSEMENT

Une approche haut de gamme grâce à une large palette de supports d'investissement disponible. La stratégie est définie et évolue précisément en fonction de vos besoins.



www.financieredelarc.com



04 42 53 88 90



[Suivez-nous sur LinkedIn](#)

Avertissement

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de la Financière de l'Arc. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par la Financière de l'Arc à partir de sources qu'elle estime fiables. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie. Le fonds mentionné dans le document a été agréé par l'AMF et est autorisé à la commercialisation en France. Préalablement à tout investissement, il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans le fonds. Le DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) doit être obligatoirement remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les règles de fonctionnement, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le DICI de ce dernier. Le DICI, le prospectus et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de la Financière de l'Arc ou sur son site Internet.

La Financière de l'Arc ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Dans l'hypothèse où un fonds fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Financière de l'Arc - 260 rue Guillaume du Vair - 13090 Aix-en-Provence – S.A.S. au capital de 988 000 € – RCS 533 727 079 – Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n GP 1100027.